

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 14.

MERCREDI, le 19 mars 1851.

Avis officiels.

[²] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour les places de péage suivantes:

1. Receveur à Astano, traitement annuel L. 140.
2. Visiteur à Locarno " " " 490.
3. Sergent de la garde frontière, traitement annuel L. 665.

Les aspirants ont à s'annoncer d'ici au 5 avril, par lettres affranchies au directeur du IV^{ème} arrondissement des péages, M. J. A. Veladini à Lugano.

Berne, le 12 mars 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[²] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de registrateur à la Chancellerie du Département du commerce et des péages, avec traitement annuel de L. 1400.

La connaissance des langues allemande et française est indispensable; on demande aussi quelques notions de la langue italienne.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 29 courant par lettres affranchies au chef du dit Département.

Berne, le 12 mars 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[2] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Oberrieden, avec traitement de L. 200.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 31 courant à la direction des postes à Zurich.

Berne, le 11 mars 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[2] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de réviseur au bureau de la direction des péages à Coire. Le réviseur qui est en même temps chargé de tenir la caisse principale de tout le III^{ème} arrondissement des péages, touche un traitement de L. 1200.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 31 mars au directeur du III^{ème} arrondissement des péages suisses, M. J. Sulser à Coire.

Berne, le 10 mars 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[2] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de receveur au bureau de péage et à l'entrepôt de Schaffouse, avec traitement annuel de 1400 fr.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 mars au directeur du II^{ème} arrondissement des péages, M. Ziegler à Schaffouse.

Berne, le 10 mars 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

CALCUL

de la

PERTE PRÉSUMÉE DE CHAQUE CANTON PAR SUITE DE LA RÉFORME MONÉTAIRE.

En conformité de l'art. 8 de la loi sur la mise à exécution de la réforme monétaire du 7 mai 1850, le tableau ci-après, concernant les pertes présumées des cantons, élaboré par l'expert fédéral, M. le Directeur de banque, Speiser,

sur la base des données fournies par les cantons, est adopté provisoirement comme base des obligations à remplir par eux à teneur de l'art. 12.

CANTONS.	Perte brute d'après le calcul du rapport d'experts.		Contingent d'argent d'après l'échelle de 1838		Part aux fr. 1,300,000 nouv. valeur, gain sur la nouvelle frappe.	Quotepart de la perte nette.	Quotepart à l'excédant du gain net.
	fr. nouv. valeur.	fr. anc. val.	fr. nouv. valeur.	fr. anc. val.			
Zurich	246,483	92,640	170,164		76,319	—	
Berne	435,480	148,530	272,825		162,655	—	
Lucerne	292,426	37,350	68,606		223,820	—	
Uri	2,071	1,350	2,480		—	409	
Schwyz	107,087	4,065	7,467		99,620	—	
Unterwalden-le-haut.	—	1,235	2,269		—	2,269	
« « le-bas	2,400	1,020	1,874		526	—	
Glaris	13,771	5,870	10,782		2,989	—	
Zug	2,616	2,295	4,216		—	1,600	
Fribourg	104,417	27,345	50,228		54,189	—	
Soleure	135,272	18,960	34,826		100,446	—	
Bâle-ville	35,810	14,580	26,781		9,029	—	
« campagne.	63,661	10,275	18,873		44,788	—	
Schaffouse	11,451	9,780	17,964		—	6,513	
Appenzell Rhodes extérieures	34,110	12,330	22,648		11,462	—	
« « intérieures	—	980	1,800		—	1,800	
St. Gall	294,480	47,655	87,534		206,946	—	
Grisons	79,772	12,675	23,282		56,490	—	
Argovie	162,270	73,100	134,273		27,997	—	
Thurgovie	19,311	25,230	46,343		—	27,032	
Tessin	106,849	22,780	41,843		65,006	—	
Vaud	426,986	73,440	134,897		292,089	—	
Valais	36,054	11,490	21,105		14,949	—	
Neuchâtel.	135,907	23,440	43,055		92,852	—	
Genève	62,657	29,325	53,865		8,792	—	
	2,811,341	707,740	1,300,000		1,550,964	39,623	
					1,300,000		
					2,850,964		
					39,623		
					2,811,341		

Berne, le 11 mars 1851.

Au nom du Conseil fédéral suisse,
Le Président de la Confédération:
J. MUNZINGER.
Le Chancelier de la Confédération :
SCHIESS.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1851
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.03.1851
Date	
Data	
Seite	281-282
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 852

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.